

SESSION EXTRAORDINAIRE DU 19 JUIN 2017

PROVINCE DE QUÉBEC,
COMTÉ DE LOTBINIÈRE,
MRC DE L'ÉRABLE,
MUNICIPALITÉ D'INVERNESS,

À une session extraordinaire du conseil municipal de la susdite municipalité, tenue le lundi 19 juillet 2017 à 19 h 30 à la salle du conseil, sont présents aux délibérations :

1-M.Frédéric Bédard
2-M. François Parent
3-Mme Caroline Lemay

4-M.Nicolas Mercier
5-M. Yvan Tanguay
6-

Forment quorum sous la présidence du maire, Monsieur Michel Berthiaume.

La secrétaire-trésorière, Madame Sonia Tardif assiste à la session.

Le quorum est vérifié par le maire.

La réunion débute à 19 h 30.

Cette séance spéciale a été convoquée par avis écrit à chacun des membres du conseil. Il sera pris en considération les sujets suivants :

1. Ouverture des soumissions pour la fourniture des matériaux granulaires pour les travaux de rechargement dans le rang 11;
2. Demande du comité de la bibliothèque;
3. Demande de la Fabrique d'Inverness;
4. Demande du Club de l'âge d'or ;
5. Demande du Festival du Bœuf;
6. Demande de permis de construction (PIIA) pour le 400, rue Gosford nord;
7. Demande d'aide financière au programme Accessibilité dans les collectivités;

1- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le maire fait la lecture de l'ordre du jour remis aux membres du conseil.

R-161-06-2017 Proposé par le conseiller Frédéric Bédard

Que l'ordre du jour soit adopté.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

2- OUVERTURE DES SOUMISSIONS POUR LA FOURNITURE DES MATÉRIAUX GRANULAIRES POUR LES TRAVAUX DE RECHARGEMENT DANS LE RANG 11.

La municipalité a reçu deux soumissions pour la fourniture des matériaux granulaires pour les travaux de voirie dans le rang 11; soit 4800 tonnes de gravier MG 20B:

- La première de Carrières Plessisville au prix de 13.69\$ par tonne métrique incluant le chargement, la redevance MRC et les taxes applicables.
- La deuxième de Gestion ACJ et Fils Inc. au prix de 12.43\$ par tonne métrique incluant le chargement, la redevance MRC et les taxes applicables.

R-162-06-2017 Proposé par le conseiller Nicolas Mercier

Que le conseil de la municipalité d'Inverness accepte la soumission de Gestion ACJ et Fils Inc. au prix de 12.43\$ par tonne métrique et qu'un prélèvement du matériel soit analysé avant le début des travaux au laboratoire GHD de Lévis.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

3. DEMANDE DU COMITÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE

Le comité de la bibliothèque demande à la municipalité de faire des travaux de rénovations à l'extérieur du bâtiment de l'édifice municipal afin de faciliter l'accès aux services de la bibliothèque et attirer des nouveaux utilisateurs.

4. DEMANDE DE LA FABRIQUE D'INVERNESS

CONSIDÉRANT QUE la Fabrique d'Inverness demande la participation financière de la municipalité pour la mise en place d'un banc dans le cimetière,

R-163-06-2017 Proposé par le conseiller Frédérick Bédard

Que le conseil de la municipalité d'Inverness accepte de contribuer à 50% pour l'achat d'un banc dont le coût est estimé à environ 100.00\$. La partie restante sera assumée par la Fabrique.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

5. DEMANDE DU CLUB DE L'ÂGE D'OR :

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal approuve le projet de construction d'une toilette à l'intérieur du bâtiment;

CONSIDÉRANT QUE la construction nécessitera le branchement à l'égout de la municipalité;

R-164-06-2017 Proposé par le conseiller Yvan Tanguay

Que le conseil de la municipalité d'Inverness autorise le Club d'Âge d'or à se brancher au système d'égout de la municipalité afin de procéder à l'installation d'une toilette à l'intérieur de leur bâtiment. Les coûts inhérents à cette installation seront assumés par le Club.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

6. DEMANDE DU FESTIVAL DU BŒUF;

CONSIDÉRANT le besoin du Festival du Bœuf d'avoir accès à des douches lors de l'hébergement de son personnel lors du festival;

R-165-06-2017 Proposé par le conseillère Caroline Lemay

Que le conseil de la municipalité d'Inverness accepte que le Festival du bœuf réalise des travaux au centre récréatif afin de faire l'installation de douches. Le festival devra :

- Assumer le coût des travaux

SESSION EXTRAORDINAIRE DU 19 JUIN 2017

- Fournir le détail des travaux afin de s'assurer qu'ils respectent les normes de la Régie du bâtiment
- Nommer une personne responsable pour l'accès au centre.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

7. DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION (PIIA) POUR LE 400, RUE GOSFORD NORD;

Le demandeur désire faire un agrandissement du garage détaché par l'ajout d'un appentis de 10 pieds x 22 pieds à l'arrière du garage actuel. L'agrandissement sera sur pieux, le revêtement extérieur en déclin de vinyle et toiture en bardeaux d'asphalte.

CONSIDÉRANT QUE la demande de modification est visée par le règlement No. 171-2016 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecture (PIIA) de la municipalité d'Inverness;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme a étudié et formulé par écrit sa recommandation à l'égard de la présente demande de permis de construction en tenant compte de l'atteinte des objectifs et l'application des critères pertinents prévus par le règlement;

CONSIDÉRANT QUE l'appentis s'harmonise avec l'architecture du garage détaché;

R-166-06-2017 Proposé par le conseiller Yvan Tanguay

Que le conseil de la municipalité d'Inverness accepte cette demande de permis de construction pour l'appentis avec les recommandations suivantes :

- les couleurs utilisées pour le revêtement extérieur, la toiture et les ouvertures devront s'harmoniser avec celles du garage détaché.
- les matériaux utilisés pour le revêtement extérieur devront s'aligner avec ceux du garage détaché et le bas du revêtement devra être égal à celui du garage détaché.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

8. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU PROGRAMME ACCESSIBILITÉ DANS LES COLLECTIVITÉS;

CONSIDÉRANT QUE le conseil souhaite déposer une demande au programme Accessibilité dans les collectivités pour le 26 juillet 2017 ;

CONSIDÉRANT QUE les travaux admissibles sont l'établissement d'un plan conforme pour accès universel sécuritaire, une montée permettant aux personnes handicapées d'accéder aux services de l'édifice municipal soit ceux de la bibliothèque, du bureau municipal et les services financiers de la Caisse Desjardins ;

R-167-06-2017 Proposé par le conseiller Nicolas Mercier

Que le conseil de la municipalité d'Inverness accepte la soumission de Monique Brunet Architecte au montant de 3500.00\$ plus les taxes applicables et copies en sus pour la préparation des plans préliminaires et produire une estimation des coûts prévus.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

9. PÉRIODE DE QUESTIONS

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

R-168-06-2017 Proposé par le conseiller Yvan Tanguay

Que l'assemblée extraordinaire soit levée à 20H30 heures.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

Maire

Secrétaire-trésorière

CERTIFICATION DE SIGNATURES

Je, soussignée, certifie par la présente que les signatures apposées ci-haut prévalent pour toutes les résolutions et annotations comprises dans ce procès-verbal.

CERTIFICATION DE CRÉDIT

Je, soussignée, certifie que la Municipalité d'Inverness dispose des crédits suffisants pour l'autorisation des dépenses incluses dans ce procès-verbal.

Secrétaire-trésorière